

Toulouse, le 7 février 1984

LETTRE DES AMIS N° 6

LES CHANTIERS DE L'HISTOIRE

Comme suite à une circulaire de Monsieur le Ministre délégué à la Culture en date du 14 octobre 1983, une enquête a été faite auprès des communes du département, en vue du récolement des registres paroissiaux et d'état civil. Nous sommes heureux de vous donner les premiers résultats de cette enquête :

<u>BACHOS</u> :	1724-1739 (lacunes) ; - 1842-1850 (lacunes) ; - 1853-1892 (complet).
<u>BAGNERES DE LUCHON</u> :	1661-1700 (manque 1673) ; - 1701-1750 (manque 1705) ; - 1751-1790 (complet) ; - 1791-1900 (complet).
<u>CIERP-GAUD</u> :	1624-1680 (complet) ; - 1638-1682 (complet) ; - 1683-1792 (complet) ; - 1793-1892 (complet).
<u>JUZET DE LUCHON</u> :	An V - 1842 (lacunes) ; - 1843-1892 (complet).
<u>LEGUEVIN</u> :	1631-1671 (complet) ; - 1672-1792 (complet) ; - 1793-1897 (complet).
<u>LONGAGES</u> :	1646-1792 (complet) ; - 1793-1892 (complet).
<u>SAINT-MICHEL</u> :	1793-1802 (quelques lacunes pour les années 1796, 1799 et 1800) ; - 1803-1822 (complet) ; - 1823-1894 (complet).

La prochaine lettre aux Amis vous donnera la suite de ce récolement.

Association
Les amis des archives
de la Haute-Garonne

./.



CONNAISSEZ-VOUS LE PAPYRUS ?

Le papyrus s'est développé en Egypte à partir de la première dynastie vers 3000 avant Jésus-Christ. Il s'agit d'une plante des marais et des bords du Nil nommé cyperus-papyrus. Ancêtre du papier, le papyrus se répand d'Egypte dans le reste de l'Empire romain. Le plus ancien document daté date de 311 avant Jésus-Christ ; le plus récent est de 710 après Jésus-Christ. Le papyrus ne supporte pas l'humidité ; seuls, les sables nous en ont conservé des témoignages.

L'usage du papyrus répond au besoin des administrations et des scribes d'obtenir un support de l'écriture léger (par opposition à la pierre), accumulable en grandes quantités, mais de volume restreint, aisément maniable et de longue conservation. Toutes proportions gardées, il fut presque aussi répandu dans l'Antiquité que le papier à l'époque moderne. Les Egyptiens le connurent dès les premières dynasties, et tous les pays riverains de la Méditerranée l'utilisèrent, notamment la Grèce et la Gaule, jusqu'au moment où l'invasion arabe (VIIIe s.) paralysa le trafic méditerranéen et où il fut remplacé en Occident par le parchemin.

La fabrication du papyrus partait d'une plante, le "cyperus papyrus", qui croît sur les bords et dans le delta du Nil et en Sicile. C'est une sorte de roseau doté d'une tige pouvant atteindre 2 m à 2,50 m. Cette tige de section triangulaire, très étroite (environ un centimètre), contient une moëlle dont sont faits les papyri proprement dits. La moëlle est coupée en tranches très minces, de longueur égale et juxtaposées parallèlement en une première couche ; une seconde couche est superposée à la première, mais en la coupant à angle droit. Les deux couches accolées étaient battues, pressées pour en extirper l'humidité, séchées, puis - condition essentielle pour pouvoir recevoir l'écriture - lissées à l'aide de coquillages, de dents de cheval ou d'agate. Restait à assurer la protection contre les insectes et surtout les atteintes de l'humidité ; à cette fin, le papyrus était baigné dans de l'huile de cèdre. A partir de la fin du XVIIIe siècle, des fouilles en Italie et surtout en Egypte, multiplièrent les papyrus connus au point de donner naissance à une nouvelle science, la "papyrologie". Ils ne remontent pas au-delà de l'époque ptolémaïque (330 avant Jésus-Christ), et sont pour la plupart écrits en grec, langue courante en Egypte depuis cette époque. Ce sont surtout des textes des littératures grecque et latine, conservés en rouleaux, et des documents de la vie courante : correspondance, comptes, notes administratives, écrits d'une main rapide, à l'aide d'un roseau taillé trempé dans l'encre, appelé calame. Sur le papyrus, les lettres rigides de l'épigraphie s'arrondissent, se lient les unes aux autres, et donnent naissance à l'écriture familière des particuliers, dite "cursive".

PETIT GLOSSAIRE DU CHERCHEUR

L'acte écrit est le résultat de l'intervention de six personnes au maximum :

- l'auteur de l'acte juridique, qui déclare sa volonté...

- l'auteur de l'acte écrit, qui fait mettre par écrit l'acte juridique (parfois c'est le même que le précédent)...
- le destinataire, qui reçoit l'acte et le garde...
- la personne mentionnée dans l'adresse (qui ne fait parfois qu'un avec le destinataire)...
- le rédacteur de l'acte, ou dictator...
- l'écrivain, ou scriptor...

L'acte probatoire est un acte écrit à titre de preuve : c'est un témoignage.

L'acte dispositif est un acte qui doit nécessairement être écrit pour être valable : testament... lettre de change... contrat de mariage...

L'acte authentique est un acte crédible, revêtu de signes qui donnent confiance, émanant d'une autorité en qui on peut avoir confiance. A l'acte authentique s'oppose l'acte sous seing-privé.

L'acte public est un acte écrit dont l'auteur possède la puissance publique.

L'acte privé est un acte écrit (authentique ou sous seing-privé) dans lequel est consigné un acte juridique émanant d'un particulier et relatif à des matières de droit privé.

AVIS AUX AMATEURS DE RECHERCHES GENEALOGIQUES

Un ami fidèle, M. Philippe MOREAU, demeurant 75 rue Joffre, 46000 CAHORS, offre ses services pour faire toute recherche généalogique aux Archives départementales du Lot. Toute demande doit lui être adressée directement à son domicile de Cahors.

SEANCES DE TRAVAIL

Les prochains cours de paléographie animés par Mme Geneviève CAGNIANT-DOUILLARD auront lieu le mercredi 14 mars à 20 h 30 ou le samedi 17 mars à 10 h 30 dans la salle du Service Educatif des Archives.

La carte de membre de l'Association sera exigée à l'entrée de chacune de ces conférences.

--:--:--:--:--:--:--:--:--:--